

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce
Session extraordinaire**

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

TENUE AU CENTRE WILLIAM RAPPARD
LE 30 JUILLET 2020

Président: M. l'Ambassadeur Alfredo Suescum (Panama)

1 ÉLECTION DU PRÉSIDENT

1. La réunion a été ouverte par le Directeur général adjoint, M. Yi Xiaozhun.
2. Le Directeur général adjoint, Yi Xiaozhu, a informé le Conseil que M. l'Ambassadeur Dacio Castillo avait été nommé Président de l'Organe de règlement des différends par le Conseil général à sa réunion du 3 mai 2020. Sa nomination avait été officiellement confirmée le 20 mai 2020. Dans un message électronique adressé aux Membres, daté du 12 mai 2020, le Président du Conseil général les avait informés de ses consultations sur la désignation d'un nouveau Président de la Session extraordinaire du Conseil des ADPIC. À la suite de ses consultations, il avait confirmé qu'il croyait comprendre qu'il y avait un accord général entre les groupes sur la candidature de M. l'Ambassadeur Alfredo Suescum, représentant permanent du Panama. Dans sa communication ultérieure du 18 mai 2020, le Président du Conseil général avait confirmé que M. l'Ambassadeur Suescum pouvait être formellement désigné Président de la Session extraordinaire du Conseil des ADPIC à sa réunion formelle suivante. Compte tenu de cet état de fait, cette réunion avait été convoquée.
3. Le Président a proposé que le Conseil des ADPIC réuni en session extraordinaire élise l'Ambassadeur Alfredo Suescum (Panama) comme nouveau Président.
4. La Session extraordinaire en est ainsi convenue.
5. Le Président a remercié les Membres pour la confiance qu'ils lui avaient témoignée. Depuis mai 2020, avec l'aide du Secrétariat et de l'Ambassadeur Castillo, il avait eu l'occasion de rafraîchir sa mémoire et d'examiner les travaux antérieurs de ce groupe de négociation. Il a salué les efforts déployés par M. l'Ambassadeur Castillo, qui avait dirigé ce groupe de négociation avec compétence, détermination et dévouement pendant de nombreuses années et qui avait laissé aux Membres un précieux héritage pour les travaux futurs.
6. Il a rappelé que le mandat de la Session extraordinaire concernait la négociation relative à l'établissement d'un système multilatéral de notification et d'enregistrement des indications géographiques pour les vins et les spiritueux. Il a déclaré qu'il ferait de son mieux pour aider les délégations à progresser dans l'exécution du mandat et à obtenir des résultats acceptables pour toutes les délégations.
7. Il avait l'intention de solliciter les réflexions et suggestions des Membres concernant la manière dont les travaux de la Session extraordinaire pourraient progresser dans le cadre de son mandat. Il prévoyait de tenir prochainement des consultations informelles à cette fin. Dans l'intervalle, il encourageait les Membres à prendre contact avec lui individuellement – par l'intermédiaire du Secrétariat – pour soulever des questions ou étudier avec lui des idées ou des propositions.

8. Il a conclu en remerciant Mme l'Ambassadrice Mlumbi-Peter (Afrique du Sud) pour la flexibilité dont elle avait fait preuve en vue de tenir cette réunion immédiatement après la session ordinaire suivante du Conseil des ADPIC.

9. La Session extraordinaire a pris note de la déclaration.
